

Tableau des ententes — Programme d'appui aux collectivités

CENTRE-DU-QUÉBEC

Municipalités	Projets	Montant de la subvention PAC 2021-2022
MRC Nicolet-Yamaska	Mise en œuvre du plan d'action	226 926 \$ *
MRC de Bécancour	Élaboration du plan d'action et mise en œuvre de la mesure de transition	38 130 \$
Ville de Drummondville	Élaboration du plan d'action	4 708 \$
MRC d'Arthabaska	Élaboration du plan d'action et mise en œuvre de la mesure transition	33 550 \$
MRC de L'Érable	Élaboration du plan d'action	7 733 \$

(*) L'entente avec la Municipalité régionale de comté Nicolet-Yamaska de 226 926 \$ est conclue pour une période de trois ans soit de 2021 à 2024.